***Le RELAIS PETITE ENFANCE : A quoi sert-il ? Que peut-il vous apporter ?***

* **Vous êtes futurs parents ou parents** en recherche d’un mode d’accueil pour votre enfant, Vous souhaitez la liste des modes d’accueil sur votre commune, Vous êtes à la recherche d’un assistant maternel, Vous souhaitez la liste des assistants maternels, Vous avez des questions concernant le rôle d’employeur…
* **Vous êtes assistant materne**l et vous avez des questions concernant votre profession, Vous souhaitez être accompagné dans l’évolution de votre pratique professionnelle
* **Vous êtes candidats à l’agrément d’assistant maternel** et vous souhaitez connaître les démarches à effectuer.

Le Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette (RPE) dispose de plusieurs missions pouvant répondre à votre besoin :

**INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES :**

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu ressource pour vous **informer sur l’offre d’accueil existante sur le territoire** et vous accompagner dans le choix du mode d’accueil le plus adapté à vos besoins.

Le service **favorise la mise en relation** entre les familles et les professionnels de l’accueil individuel du territoire.

Le RPE propose également un **accompagnement concernant les démarches** indispensables à effectuer en tant qu’employeur lors d’une recherche ou l’embauche d’un professionnel ainsi que tout au long de la relation contractuelle (ouverture des droits CAF, utilisation du service Pajemploi…).

Le Relais Petite Enfance propose des **rendez-vous individualisés** pour donner des réponses accessibles et adaptées à chaque situation.

**INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS**

Le Relais Petite Enfance (RPE) offre un **lieu d’information, de rencontre et d’échange pour les professionnels**, et permet également **d’accompagner la professionnalisation et l’amélioration continue des pratiques**.

Il permet également de **promouvoir le métier d’assistant maternel** et de lutter contre la sous-activité.

Pour cela le Relais Petite Enfance propose différentes actions :

* des temps collectifs en matinée dans un espace spécialement aménagé pour l’accueil des jeunes enfants (cadre sécurisant et apaisant) permettent aux assistants maternels d’offrir aux enfants dans un espace différent du domicile des moments de partage, d’éveil et de découvertes autour du jeu.

Certains temps collectifs peuvent être proposés avec la présence d’un intervenant spécialisé (motricité, éveil musical, yoga, art plastique…).

* des rendez-vous individuels pour répondre à chaque questionnement.
* des réunions thématiques afin de mutualiser les informations et échanger entre professionnels
* des groupes de paroles avec un intervenant spécialisé aidant à réfléchir sur sa pratique professionnelle
* la promotion de la formation continue par la diffusion du catalogues IPERIA et des offres locales
* un accompagnement spécifique pour lutter contre le sous-emploi.

*UN INTERET COMMUN A TOUTES CES MISSIONS : L’enfant !*

L’ensemble des propositions du relais petite enfance visent un seul intérêt celui de l’enfant...

S’il n’y avait pas d’enfant, il n’y aurait pas de recherche d’un mode de garde, il n’y aurait pas de professionnels de l’accueil du jeune enfant …

Une famille qui se sent bien, dans un mode de garde qui lui correspond, c’est un enfant qui se sent bien …

La mise en place de temps collectifs permet également de stimuler différents axes du développement de l’enfant (langage, sensoriel et moteur) la découverte de la vie sociale, une ouverture à la culture (avec l’aide des médiathèques, musées).

L’accompagnement des professionnels vise aussi un seul intérêt, celui de proposer des pratiques adaptées au respects de chaque enfant.

**ACTION PARTENARIALE COMPLEMENTAIRE**

De plus, dans le cadre de ses missions élargies, le service RPE participe sur l’ensemble de son territoire à une mission complémentaire visant à favoriser l’insertion professionnelle et sociale des parents en situation de précarité en levant le frein à l’emploi que constitue la garde d’enfant.

------------------------------------------------

**En Pratique :**

Sur la commune de Graveson, le Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette est présent de la manière suivante :

Les accueils collectifs ont lieu le matin dans les locaux petite enfance rue de la Gardette, suivant un planning défini à l’année à savoir le 2ème mardi de chaque mois (sauf en août), ou le 1er vendredi du mois si la date prévue coïncide avec les vacances scolaires.

Les rencontres individuelles se font sur RDV. Elles ont lieu dans les mêmes locaux, l’après-midi de ces mêmes jours. Les rencontres peuvent également être proposées dans les locaux du siège du RPE à St Rémy de Provence ou sur une autre commune du territoire couverte par le service.

Coordonnées :

Les RDV sont à prendre en contactant le 07.85.69.20.99 (Mme BERENGER Elsa)

ou en adressant un mail à: alpilles@relaispetiteenfance.com

*(Pensez à bien noter votre commune d’habitation ainsi que vos coordonnées).*

*A noter : Les assistants maternels sur la commune représentent 26 professionnels proposant 87 places d’accueil.*

*Le service RPE n’a pas de fonction de contrôle, ni d’employeur ; pour rappel, le Conseil départemental a pour mission l’attribution et le suivi des agréments des assistants maternels (04.13.31.56.31 ou* *smape@departement13.fr**)*